Réseau Sentinelle Vétérinaire Apicole

Les Vétérinaires au service de l'apiculture









Contexte - généralités apicoles

- D'après le SPF, 8500 apiculteurs en Belgique (5300 en Flandres, 3000 en Wallonie, 200 à Bruxelles)
- Depuis une 30aine d'années, le printemps est le moment de constatation des dégâts suite aux mortalités hivernales
- Les causes du déclin des colonies semblent multifactorielles (COLOSS)
- Healthy Bee a mis en évidence
 - une mortalité liée significativement à l'infestation de varroa
 - la présence de résidus de produits phytosanitaires dans presque tous les échantillons analysés
- La filière apicole se compose majoritairement d'amateurs (97% de la filière d'après Heathy Bee)

Contexte - législation apicole

- AR 07/03/07 relatif aux Maladies à Déclaration Obligatoire des Abeilles (MDO)
- AR 27/01/09 modifiant les MDO des Abeilles (retrait de la Varroase)
- AR 08/06/14 relatif à la lutte contre les maladies contagieuses des abeilles (introduction des auxiliaires apicoles pour aider les contrôleurs AFSCA)
- AR 09/05/14 relatif à la guidance vétérinaire apicole

Effets de ces mesures ???

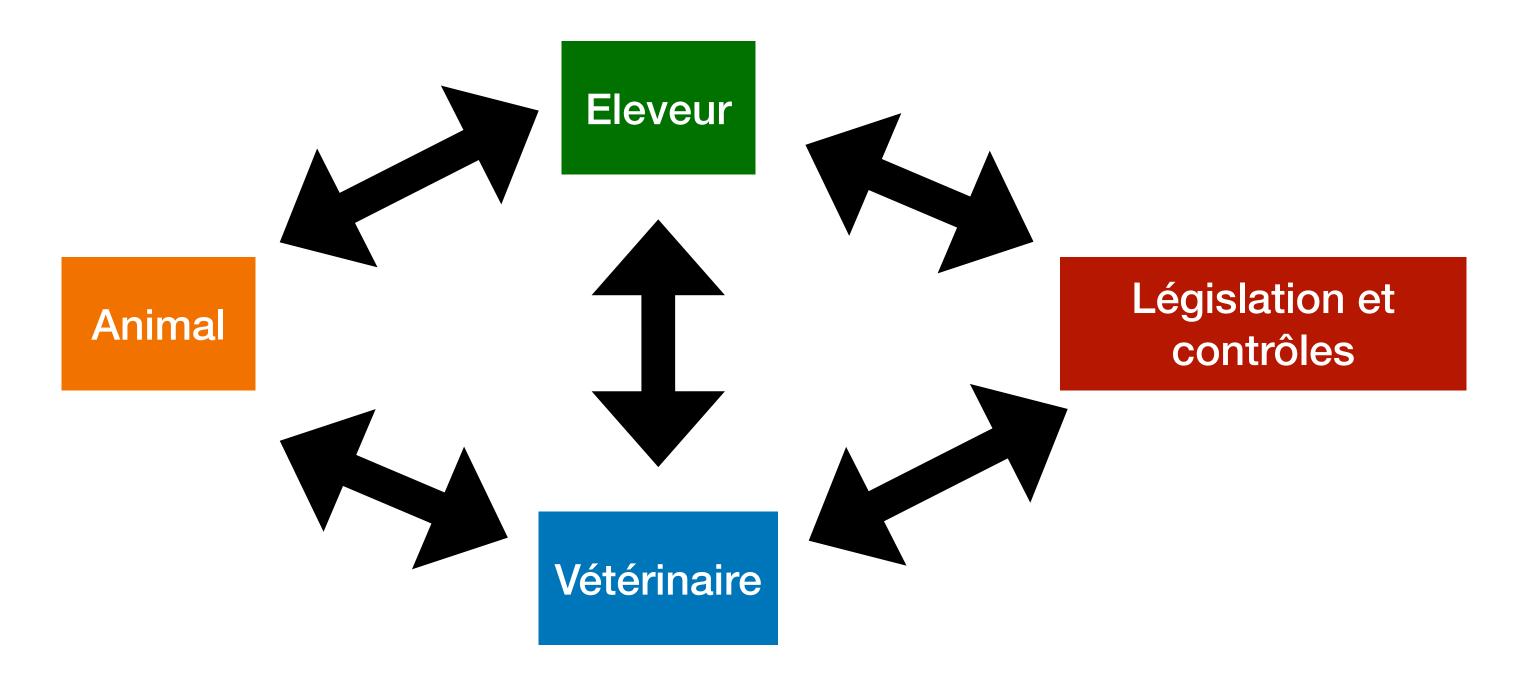
Contexte - impact des mortalités

- La mortalité hivernale des abeilles est variable suivant les années (effet d'un rajeunissement du cheptel suite à une forte mortalité ?) De 10 à 30 % en général
- En considérant une moyenne de 4 colonies par apiculteur
 - 4 * 8.500 = 34.000 colonies d'abeilles
 - 34.000 * 20% = 6800 colonies perdues lors des mortalités hivernales
 - 6800 * 200€ = 1.360.000€ de perte moy. de cheptel apicole chaque année (200€ est le prix moyen observé pour une colonie d'abeille)
 - 6800 * 10kg *14€/kg = 952.000€ de perte moy. de production de miel (Estimation basse de 10kg /ruche et prix moyen de 14€/kg)

Soit 2.312.000€ de perte estimée chaque année ...

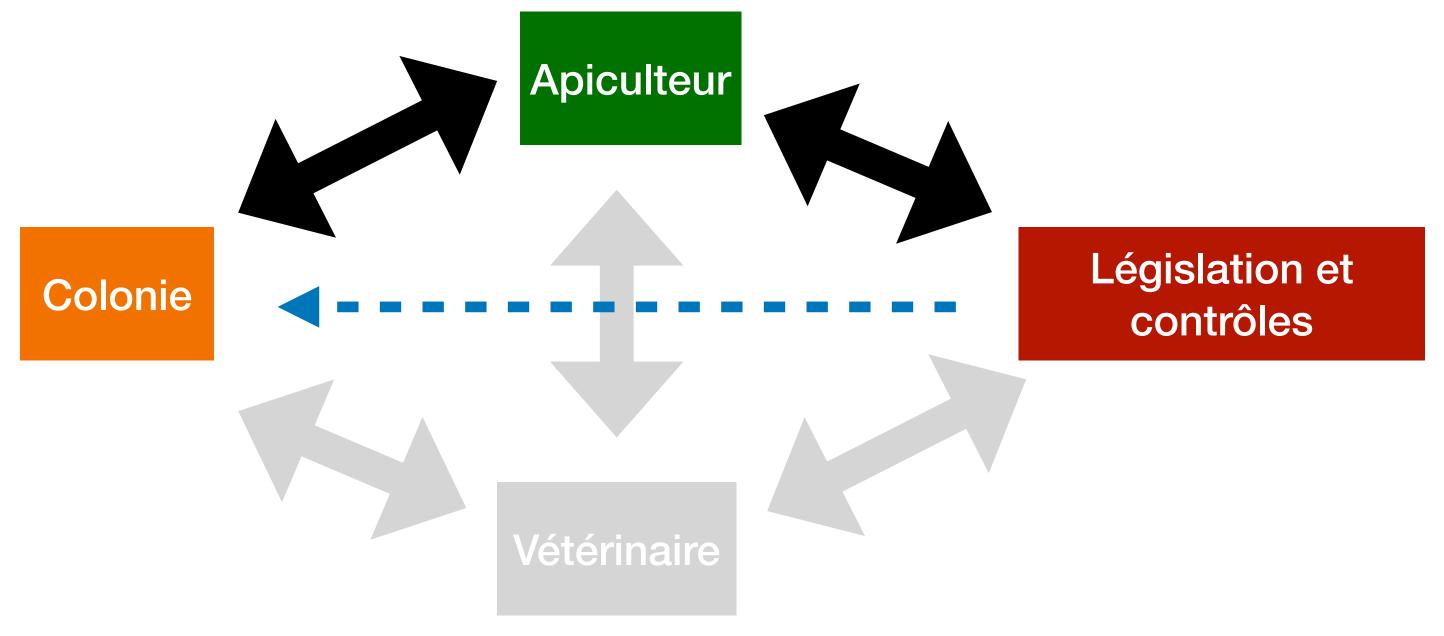
Principes de Santé Animale

- Vu le bilan des mortalités, il faut repenser le problème
- « Chaine de binômes »



Le praticien dans la filière apicole

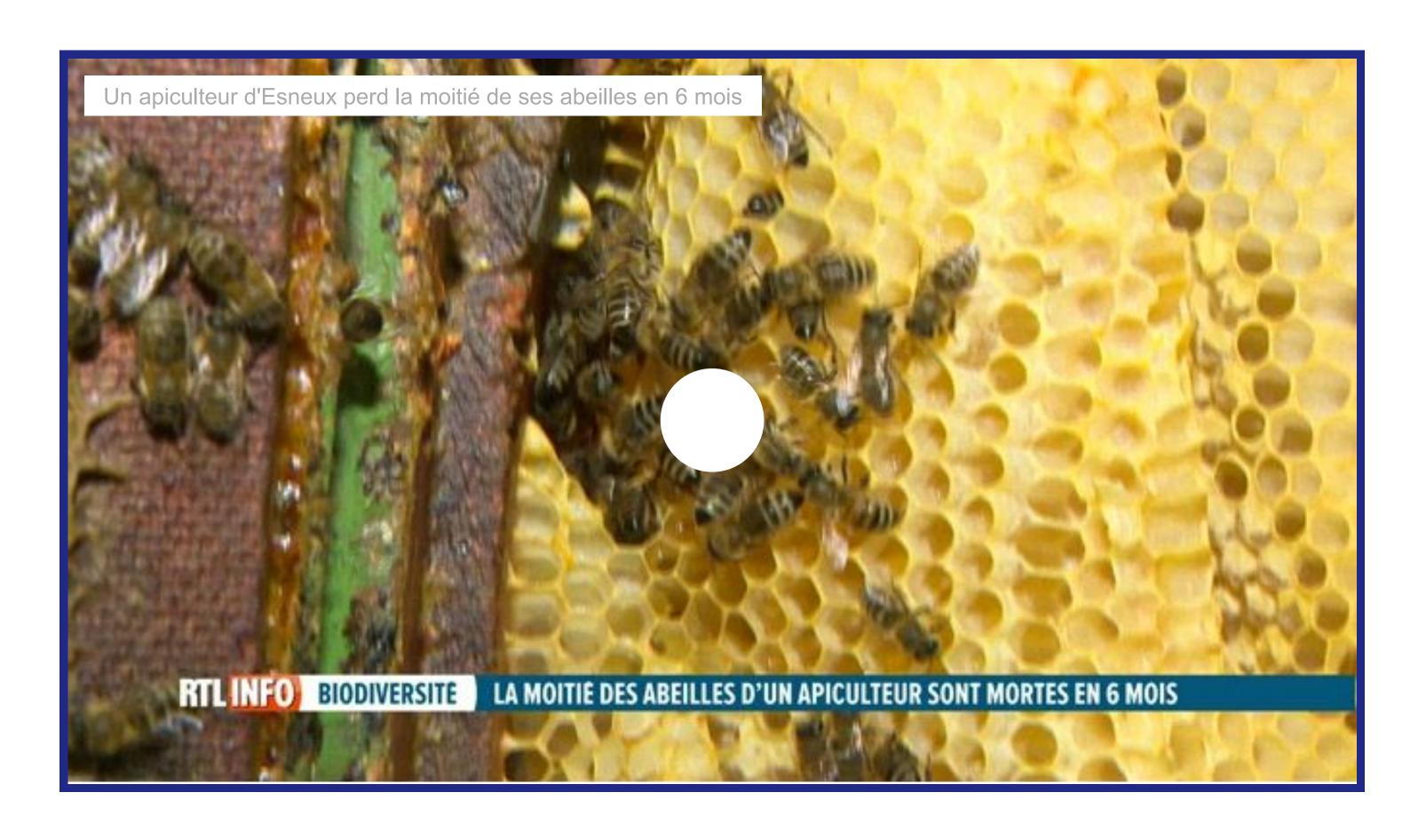
• Absence supposée de praticien



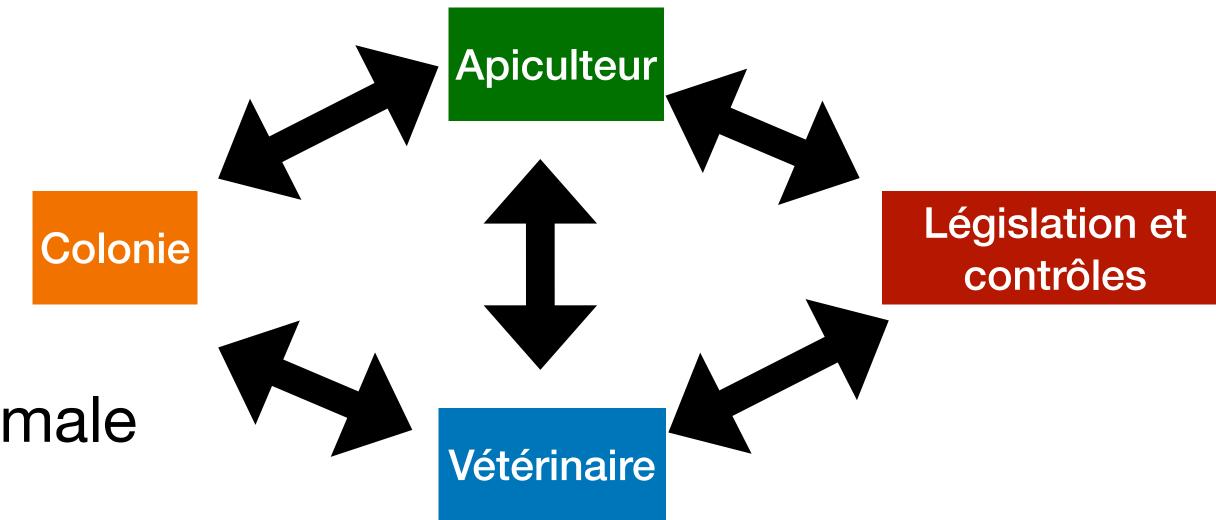
- 50 praticiens vétérinaires compétents dans la Santé de l'Abeille (30 en Wallonie, 20 en Flandres)
- « Pas de Vétérinaires parce que pas d'appel ? »
 Méfiance des apiculteurs ? Mauvaise communication ?
 Historique : adaptabilité de l'abeille ...

Un apiculteur esneutois perd la moitié de ses abeilles en 6 mois: qu'est-ce qui les a tuées?

RTL Info, publié le 24 septembre 2019 à 14h07



Le praticien dans la filière apicole



- Praticien = professionnel de la santé animale
 - Diagnostic des maladies
 - Conseils pronostiques et épidémiologiques
 - Aide à l'apiculteur dans ses relations avec l'AFSCA et l'administration
 - Prescription et délivrance
 - Autopsie et plan de prévention
 - Responsabilité dans la commercialisation de denrée alimentaire (temps d'attente miel dès 2022 Nouveau Règlement Européen 2019/6)

Initiative Française: OMAA

- Depuis 2017, certains départements français ont des OMAA : Observatoire de la Mortalité Aiguë des Abeilles
- Initiative du Ministère de l'Agriculture avec financement (50%) de l'Europe
- En pratique, c'est un réseau de vétérinaires disponibles 7j/7 pour répondre aux appels des apiculteurs suite à une constatation de mortalité ou d'affaiblissement
- De l'avis des apiculteurs, la proximité, la réactivité et le contact direct avec des professionnels de la santé sont les points forts de ce sytème

	Bretagne	Pays de la Loire
Nombre de VT dans le réseau	8	10
Horaire d'ouverture	7J/7 de 7 à 22h	7j/7
Nombre de signalements (tél. + mail)	267	165
Nombre de visites en dehors MDO	92	81
Durée moyenne des visites	2h30	2h45

VOUS CONSTATEZ DES MORTALITÉS OU DES AFFAIBLISSEMENTS DE COLONIES D'ABEILLES

DÉCLAREZ LES RAPIDEMENT à l'OMAA Bretagne

(Observatoire des Mortalités et des Affaiblissements de l'Abeille mellifère)





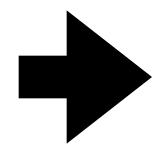
Pour vous aider à comprendre ce qui impacte vos colonies



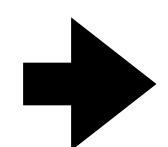
Pour participer collectivement à la meilleure connaissance des troubles de santé de l'abeille mellifère

Réseau Sentinelle Vétérinaire Apicole

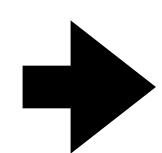
Mortalité dans une ruche



Appel de l'apiculteur

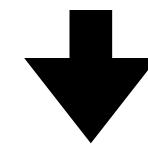


1 contact par province (VT)

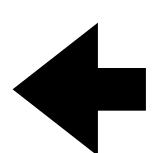


Evalutation de la visite - Nécessaire

- Urgente (dans les 12h)



Visite par VT apicole + prélèvement pour analyse ultérieure



Transmission de la viste à - VT disponible

- VT le plus proche







Gestion des Maladies à Déclaration Obligatoire par ULC

Rapport de visite

- Autopsie (explication mortalité)

- Conseils de prévention

Si autopsie peu probante et/ou signes d'intoxication

Scénario intoxication aiguë Gestion AFSCA

Structure générale du réseau

- Réseau de vétérinaires répartis en maillage géographique (min. 3/ province)
- Pour chaque province, un des 3 vétérinaires sera le coordinateur (gestion des appels et mails, répartition des visites, rôle de gardes, ...)
- Les vétérinaires constituant le réseau sont conventionnés (homogénéité des procédures et des honoraires)
- Les vétérinaires constituant le réseau devront
 - être compétents en santé de l'abeille
 - s'inscrire dans une démarche de formation continue
 - être en capacité de pratiquer la Médecine Vétérinaire (Ordre, TVA, Assurance)

Points forts du Réseau

- Analyser au cas par cas la mortalité ou l'affaiblissement des colonies (l'apiculteur ne veut pas de grandes théories, mais l'explication de son cas)
- Le praticien, en plus de diagnostiquer les causes de mortalité, peut donner des conseils de prévention dès la première visite
- Rapidité de réaction pour la réalisation des prélèvements (½ vie des résidus de pesticides = 12 à 24h)
- Procédure standardisée : chaque signalement est traité avec le même sérieux et la même qualité d'écoute
- Récolte d'information structurée pour une analyse épidémiologique
- Proposer des réponses en attendant les effets à long terme de la sélection

Opportunité d'amélioration du Réseau

- Il faut une adhésion des apiculteurs et des organisations représentantes de la filière
- Il faut une rémunération du travail de chacun
 - -> Participation de l'apiculteur ? Financement fédéral ?
- Articulation des procédures RSVA AFSCA Sciensano
 - —> Discussions futures
- Formation des vétérinaires
 - -> 2 gros cycles de formation en pathologie apicole (NL/FR)
 - -> Formations plus spécifiques (immunité, reproduction, alimentation)
 - -> Formation spécifique à la procédure RSVA





Union Professionnelle Vétérinaire gtabeille@upv.be

<u>www.varroa.be</u>



Conseil Régional de l'Ordre des Médecins Vétérinaires

ordre.veterinaires@gmail.com



Nederlanstalige Gewestelijke Raad van de Orde der Dierenartsen

info@ordederdierenartsen.be



Verenigde Dierenartsen

vetpaulvdv@skynet.be